



[Signature]

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal :

Objet : Attribution de prix dans le cadre du concours de composition de musiques de films « Musiques en courts »

Séance du 16 décembre 2021
Convocation du 10 décembre 2021
Conseillers municipaux en exercice : 33

L'an deux mille vingt et un, le seize décembre à 19 h 39, les membres composant le conseil municipal de la ville de Sceaux, dûment convoqués par le maire le dix décembre se sont réunis sous la présidence de M. Philippe Laurent, maire, à l'hôtel de ville, 122 rue Houdan

Etaient présents :

M. Philippe Laurent, Mme Chantal Brault, M. Jean-Philippe Allardi, Mme Florence Presson, M. Francis Brunelle, Mme Isabelle Drancy, M. Philippe Tastes, Mme Sylvie Bléry-Touchet, M. Patrice Pattée, Mmes Monique Pourcelot, Roselyne Holuigue-Lerouge, M. Jean-Pierre Riotton, Mme Annie Bach, M. Frédéric Guermann, Mme Axelle Poullier, M. Numa Isnard, Mme Catherine Palpant, M. Jean-Christophe Dessanges, Mme Christiane Gautier, M. Xavier Tamby, Mme Maud Bonté, MM. Fabrice Bernard, Philippe Szykowski, Mme Liliane Wietzerbin

Etaient représentés :

M. Christian Lancrenon par M. Philippe Laurent,
Mme Sabine Ngo Mahob par M. Frédéric Guermann,
M. Théophile Touny par M. Numa Isnard,
Mme Sakina Bohu par Mme Chantal Brault,
M. Emmanuel Goujon par Mme Florence Presson,
Mme Claire Vigneron par Mme Isabelle Drancy,
Mme Corinne Deleuze par Mme Annie Bach,
M. Konstantin Schallmoser par M. Patrice Pattée,
Mme Nadine Lacroix par Mme Monique Pourcelot

Secrétaire de séance :

Mme Catherine Palpant

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Ces formalités remplies

Séance du 16 décembre 2021

**OBJET : Attribution de prix dans le cadre du concours de composition de musiques de films
« Musiques en courts »**

Le conseil,

Après avoir entendu le rapport de Jean-Philippe Allardi,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant que, pour promouvoir les créations musicales, la Ville, en partenariat avec l'Animathèque MJC, les Amis du cinéma Trianon et le conservatoire à rayonnement départemental de Bourg-la-Reine/Sceaux, a créé le festival « Musiques en courts » organisé au cinéma Trianon,

Considérant la motivation des participants, l'originalité de cette opération et l'intérêt qu'elle suscite,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE d'attribuer les sommes qui suivent aux lauréats du concours de composition de musiques de films « Musiques en courts » :

Prix du jury professionnel :

- 1 500 € pour le prix du jury professionnel à Pascal RABATTI, pour sa composition pour violons, alto, violoncelle, et euphorium pour le court-métrage *Luminaris* de Juan Pablo ZARAMELLA.

Prix du jury du public :

- 750 € pour le prix du jury du public à Marc NANCY, pour sa composition pour piano, guitare électro-acoustique, basse, percussions, violon électrique cinq cordes et chant pour le court métrage *Petite flamme* de Vladislav BAYRAMGULOV.

Prix du public jeunes :

- 750 € pour le prix du public jeunes à Camille RIEY, pour sa composition piano, clavier, flûte traversière, violons, violoncelle, contrebasse et batterie pour le court métrage *Une histoire vertébrale* de Jérémie CLAPIN.

PRECISE que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits au budget de 2021.

Et ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

le maire



Philippe Allard